

QAL'AT YAḤMŪR

CASTRUM RUBRUM

DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

Loin derrière la renommée incontestable et incontestée de quelques châteaux mythiques de l'époque des Croisades, tels le *Crac des Chevaliers*, Marqab ou Şahyūn, de nombreuses places fortes, fortins ou forteresses de seconde importance dans le réseau des fortifications franques en Syrie sont laissées à l'écart des chroniques, des hauts faits. Leurs vestiges architecturaux, sans égaler la puissance et l'ingéniosité de ceux de leurs célèbres voisins, témoignent pourtant d'une volonté toute aussi grande de contrôler un territoire, une route, tout en protégeant, en abritant une population mêlant civils et militaires occidentaux. C'est cette double volonté de réunir attaque et défense dans un espace restreint et qui abrite la vie qui fait de chaque place forte un ouvrage unique modelé en fonction du contexte géopolitique, et dont l'étude architecturale apporte des informations précieuses sur la société civile et militaire durant cette époque troublée.

Qal'at Yaḥmur ou Ḥiṣn Yaḥmūr, plus connue en tant que *Castrum Rubrum* dans les textes latins, est une de ces places fortes - fortins de second ordre dans le dispositif géopolitique du Comté de Tripoli ; la place est située sur les contreforts du Jebel Anṣāriyya et est intégrée au XII^e siècle à la ligne de défense méridionale de la Principauté franque aux côtés des places Templières de Ṭarṭūs/*Tortose* (à une douzaine de kilomètres au nord-ouest) et de Sāfiṭhā/*Chastel Blanc* (à une dizaine de kilomètres à l'est).

Dissimulé aujourd'hui dans un village dont il a emprunté le patronyme, le fortin est en bon état de conservation si l'on considère son plan général simple avec une tour maîtresse rectangulaire au cœur d'une enceinte de forme similaire. Par son aspect ramassé, ce « château » d'observation témoigne des ambitions avortées de la puissance croisée au XII^e siècle : pris en main par les Hospitaliers dans la seconde moitié du XII^e siècle, il est emporté quelques décennies plus tard dans la tourmente de la reconquête musulmane. Ses glorieux voisins, également possédés par les Ordres militaires, mieux défendus, tombèrent également aux mains des Mamelouks un siècle plus tard malgré leur apparente puissance.

L'HISTOIRE DU SITE

Le site semble occupé dès l'Antiquité d'après DUSSAUD ⁽¹⁾ : en témoignent quelques vestiges antiques et l'identification du vocable Yaḥmūr avec la forme *Jammura* apparaissant sur la Table de Peutinger. En tant que *Jammura*, la localité possédait une certaine importance stratégique, place intermédiaire sur la route reliant le port d'*Antaradus* (Ṭarṭūs) au carrefour représenté par la place de *Raphanée*.

Le site fut vraisemblablement pris par les Francs au tournant du XII^e siècle, à la même époque que Ṭarṭūs/*Tortose* ; sans doute fut-il fortifié dès cette période, devenant une place de quelque intérêt. D'après W.MÜLLER-WIENER, il serait passé en possession des comtes de Tripoli par mariage en 1112 ⁽²⁾. Le fortin joua dès lors le double rôle de poste frontière entre la Principauté d'Antioche et le Comté de Tripoli et celui de poste de liaison entre la ville côtière de Ṭarṭūs et la ville fortifiée Templière de Sāfiṭhā.

Le problème de l'identification dans les sources médiévales

Yaḥmūr

Les premières, et seules mentions du château sous son nom arabe remontent à la campagne menée par Şalāḥ ad-dīn après la fameuse bataille de Ḥaṭṭīn de 1187. Le sultan profita du contexte très favorable dû à sa victoire pour tenter une conquête du comté de Tripoli et de la principauté d'Antioche ; on sait qu'il réussit, en 1188, à conquérir plusieurs forteresses des plus importantes de la principauté. En revanche, il se heurta au *Crac des Chevaliers*, défendu par les Hospitaliers, comme au Marqab, défendu par les mêmes. Cependant, il se livra à un râtissage en règle de toutes les positions franques de la *Boquée* et de la Tripolitaine : on sait qu'il dévasta Ṭarṭūs/*Tortose*, Qal'at 'Arīma/*Arīma*, Sāfiṭhā/*Chastel Blanc*.

Les chroniqueurs musulmans rapportent fidèlement cette campagne du sultan, mentionnant à cette occasion la ruine de Qal'at Yaḥmur. Ibn al-Aṭhīr indique : « Le sultan, ayant séjourné deux jours en cet endroit (sous le château des Kurdes, c'est-à-dire le *Crac*), partit ... et entra au pays des Francs. Il fit des incursions sur le territoire de Sāfiṭhā, Arīma, Yaḥmūr et d'autres sites ou cantons. » ⁽³⁾. Abū Ṣhama écrit, pour sa part : « Le premier jour de Rabi II (30 mai 1188), le sultan transporta son camp ... près de Ḥiṣn al-Akrad, il ravagea les alentours de cette place, de Sāfiṭhā, ... et d'autres forteresses dont il enleva les approvi-

⁽¹⁾ [DUSSAUD, 1927 : 98, 119-120].

⁽²⁾ [MÜLLER-WIENER, 1966 : 54]. Je n'ai pu retrouver l'origine de cette assertion.

⁽³⁾ [Historiens orientaux des Croisades : Ibn al-Aṭhīr, *Kamel al-Tevarikh* : I, 717].

sionnements ; il prit aussi *Ḥiṣn Yaḥmūr ...* »⁽⁴⁾. Enfin, 'Imād ad-dīn al-Isfahānī, après avoir annoncé la chute de *Ṣāfiḥā*, poursuit : « Le sultan s'arrêta devant *Ḥiṣn Yaḥmūr* qu'on ne put défendre, il livra à l'usage commun ce qui était conservé : il en fit sortir ce qui s'y trouvait caché, il s'en rendit maître, l'exploita, lui infligea la ruine soir et matin. »⁽⁵⁾.

Dans cette année, la fortification de *Yaḥmūr*, appelée *Ḥiṣn* par les musulmans, fut donc prise par *Ṣalāḥ ad-dīn*, et semble-t-il ruinée par le sultan, et le casal qui se trouvait auprès d'elle, afin de n'offrir aucun point d'appui possible aux Croisés du *Crac*. Le site n'est plus mentionné par la suite dans les chroniques musulmanes ; il semble donc que ce soit par extrapolation que W.MÜLLER-WIENER mentionne la prise par *Qalāwūn* en 1289, se basant sur la prise de *Ṭartūs/Tortose* qui supposait que toutes les autres forteresses voisines avaient été réduites.

Castrum Rubrum

R.DUSSAUD a proposé d'identifier *Qal'at Yaḥmur* avec une fortification appelée *Castrum Rubrum* (« Château Rouge ») dans le cartulaire des Hospitaliers : ce château fut donné en 1177 par le comte Raymond de Tripoli aux Hospitaliers, ainsi que le casal appelé aussi « tour de Bertrand Milon ». En 1178, les deux frères de Montolieu renonçaient à tous leurs droits sur le *Castellum rubrum* concédé aux Hospitaliers par le comte, contre 400 besants d'or⁽⁶⁾.

R.DUSSAUD, pour appuyer son identification, pensait que les Croisés firent confusion entre *Yaḥmūr* et *āḥmar* (rouge), ceci justifiant le vocable de « château rouge », *castellum rubrum*. Une autre identification a été discutée : il s'agit de la fortification citée en 1137 par Ibn al-Qalānīsī sous le nom de *Ḥiṣn Wādī Ibn al-Āḥmar*⁽⁷⁾, c'est-à-dire la « forteresse de la vallée du fils du Rouge » ; cette forteresse fut prise à l'occasion d'un raid réussi de l'émir *Bazwāj* sur les terres du comte de Tripoli, également mentionné par Ibn al-Aḥḥīr⁽⁸⁾.

On peut s'interroger sur la validité de cette série d'identifications. La seconde a été battue en brèche par R.Grousset, avec raison⁽⁹⁾ : on ne voit guère comment les chroniqueurs arabes eux-mêmes auraient fait la confusion entre l'adjectif *āḥmar* et le substantif *Yaḥmūr*, d'autant que le *Wādī Ibn al-Āḥmar* désignait visiblement un site géographique clairement identifié à l'époque, malheureusement inconnu aujourd'hui⁽¹⁰⁾. Quant à la première identification, fondamentale, entre *Qal'at Yaḥmur* et *Castrum Rubrum*, elle demeure hypothétique, compte-tenu de l'absence totale de mention postérieure, ou de recouplement : tout repose en fait sur la confusion qu'auraient pu faire les Croisés. Mais celle-ci est-elle crédible ?

Ce problème d'interprétation se complique du fait de l'existence, dans les sources Croisées, d'un « chastel de Rouge », *castellum Rugium*, *Rugium*, *Rugia* ; P.Deschamps a livré une étude critique extrêmement précise pour l'identification de ce château, proche de l'Oronte, qui tirait son nom du toponyme arabe *Rūj*. Il est certain qu'il ne pouvait s'assimiler au *Castellum Rubrum* donné aux Hospitaliers en 1177. Pour autant, R.Grousset avait fait la confusion entre « chastel de Rouge » et *Qal'at Yaḥmur* dans sa table des matières, assimilation d'autant plus tentante que les Hospitaliers avaient été mis en possession de toute la région du *Rūj* dans les années 1168-1186⁽¹¹⁾.

Il est peu vraisemblable, en définitive, que les chroniqueurs Croisés aient fait la confusion entre ce « chastel de Rouge » avec le *castellum Rubrum*. Pour autant, si l'on admet ici l'identification *Qal'at Yaḥmur-Castrum Rubrum*, il faut noter qu'elle demeure fragile. Elle ne peut intervenir que par une démonstration « par l'absurde » : si *Castrum Rubrum* n'est pas *Qal'at Yaḥmur*, quelle forteresse peut-être désignée par cette appellation ? *Castrum Rubrum* faisait partie du comté de Tripoli, et il ne fait guère de doute que la donation de 1177-78 visait à renforcer la constitution de la « marche » septentrionale du comté confiée à l'Hôpital⁽¹²⁾. La seule explication de la dénomination franque reste alors le calembour entre *Yaḥmūr* et *āḥmar* ; on sait que d'autres calembours du même type furent pratiqués, comme *Tokle* qui devint *Trois-Clefs*, traduit en latin *Tres-Claves*⁽¹³⁾ ! Cependant, celui-ci serait au second degré, partant d'un calembour arabe/arabe, et non d'un calembour arabe/français, ce qui le rend plus suspect.

⁽⁴⁾ [Historiens orientaux des Croisades : Abu *Shama*, *Le livre des Deux Jardins* : IV,352].

⁽⁵⁾ 'Imād al-dīn al-Isfahani, *Kitāb al-fayḥ al-qussī fī l-fath al-qudsī*, trad. H.Massé, *Conquête de la Syrie et de la Palestine par Saladin*, p.122.

⁽⁶⁾ Sources fournies par [DESCHAMPS, 1973 : 317]. Voir [RÖHRICHT, 1893 : 146, n°549] ; [RÖHRICHT, 1904 : 35, n°562a]. La famille de Montolieu figurait parmi les grands barons du comté de Tripoli : voir [RICHARD, 1945 : 78].

⁽⁷⁾ IBN AL-QALANISI, *Bedāil tāriḥ Dimashq*, éd. H.T. Amedroy, Leyden, 1908, p.285 (fol.141 v). [RICHARD, 1945 : 65, n.2].

⁽⁸⁾ IBN AL-AḤḤIR, « *Kāmel el-Tawārīḥ* », dans *Recueil des Historiens Orientaux des Croisades*, I, p.420. "Ils firent (sur le territoire de Tripoli) un riche butin. Ensuite, ils formèrent le siège du château *Wādī Ibn al-Aḥmar*. Après l'avoir vivement pressé, ils y entrèrent de force et enlevèrent tout ce qui s'y trouvait ...".

⁽⁹⁾ [GROUSSET, 1934-36 : II, 68, n.2].

⁽¹⁰⁾ [RICHARD, 1948] s'interroge vainement sur la localisation de cette forteresse

⁽¹¹⁾ [DESCHAMPS, 1973 : 83-88 ; 194]. [GROUSSET, 1934-36 : table en fin de volume III].

⁽¹²⁾ [RICHARD, 1945 : 62-70 et carte].

⁽¹³⁾ [RICHARD, 1945 : 94].

À l'appui de cette thèse, l'identification du casal de la tour de Bertrand Milon peut apporter un indice : en effet, la forme catalane de Milon était Mir, et Bertrand Mir était frère d'Hugues de Lézignan. Or il existe, à quelques kilomètres au sud-est de Yahmūr, un lieu appelé Burj Mī'ār, qui a été identifié à cette tour de Bertrand Mir ⁽¹⁴⁾.

DESCRIPTION ARCHEOLOGIQUE DE LA PLACE FORTE

Le fortin, situé aujourd'hui en bordure du village du même nom, est une construction ramassée qui se compose d'une haute tour maîtresse rectangulaire encerclée par une enceinte de même forme dotée de deux tourelles aux angles nord-ouest et sud-est.

L'enceinte

L'enceinte rectangulaire, mesurant environ 42 mètres sur 37 mètres, avec une épaisseur d'un peu plus de deux mètres, est loin d'être une construction homogène (voir N&B46). Le parement extérieur présente ainsi trois appareils distincts :

- un moyen appareil lisse de 0,4 à 0,5 mètres d'assise, à joints fins non beurrés, qui se retrouve sur la quasi totalité de l'enceinte, depuis la base jusqu'à une dizaine d'assises de hauteur. Il se développe également sur les faces des tourelles flanquantes, mais avec une nette différenciation des assises permettant d'assurer le caractère postérieur de ces dernières.

- un gros appareil de 0,6 à 0,8 mètres d'assise à joints fins non beurrés qui apparaît inégalement sur les assises inférieures de l'enceinte, en particulier sur la face sud-ouest.

- un petit appareil de 0,3 mètres d'assise à joints fins non beurrés qui couronne l'ensemble de l'enceinte sur plusieurs assises : la mise en place de cet appareil semble postérieure à l'édification de l'enceinte et correspond à une phase de surélévation contemporaine à l'installation des tourelles.

Quelques particularités caractérisent cette enceinte : l'alternance de pierres en carreaux et en boutisse sur certaines assises, l'absence de marques lapidaires ou de mentions épigraphiques, l'absence de décors, l'absence de baies ou de fentes de tir au niveau inférieur sur tout le pourtour de l'enceinte.

Les accès

L'enceinte dispose aujourd'hui d'un accès principal aménagé au milieu de sa face sud-est. La porte rectangulaire, d'environ deux mètres de hauteur sur 1,5 mètres de large, est placée en retrait par rapport à l'arc brisé à simple clavetage qui la surplombe (N&B47, Photo 128) ; elle soutient un linteau massif surmonté d'un arc de décharge peu marqué, évidé dans une pierre unique. L'espace vertical ménagé entre l'arc brisé et la porte est percé d'une fente rectangulaire qui surplombe immédiatement la porte et joue ainsi le rôle d'assommoir depuis le chemin de ronde qui courait initialement au-dessus de l'entrée. Il ne semble pas avoir existé de herse pour cette porte.

Le linteau massif a été évidé, sans doute à l'époque moderne, d'un arc de cercle permettant le passage de véhicules plus hauts. De part et d'autre, les piédroits ont été largement dépecés, puis restaurés en matériaux composites.

Une poterne semble avoir été aménagée près de l'angle ouest, sur la face ouest de l'enceinte et sous la tourelle : l'accès, obturé dans sa partie basse, est surmonté d'un linteau droit supportant un arc de décharge composé de deux pierres évidées symétriquement ; cet arc de décharge est curieusement désaxé par rapport à la poterne. De même, sur la face nord-ouest, près de l'angle occidental est percée une ouverture qui ressemble davantage à une brèche.

Aménagements intérieurs

L'enceinte approximativement carrée est intérieurement garnie d'une série de bâtiments voûtés en berceau brisé au rez-de-chaussée, à l'exception de la face sud qui abrite l'accès principal. Le plus large est situé à l'ouest, derrière la tour maîtresse ; il est voûté en berceau brisé surbaissé. Il communique directement avec l'aile septentrionale, nettement moins large ; au voisinage de l'intersection des deux voûtes, un escalier est ménagé dans l'épaisseur du mur regardant la cour, pour monter au premier étage. Il s'agit d'un escalier voûté en berceau, appareillé en pierres de taille présentant de nombreuses marques de tâcheron de type chrétien, appartenant à l'alphabet grec.

⁽¹⁴⁾ Communication de J.RICHARD. Voir carte IGN au 50.000^e (Service géographique des F.F.L.L., juin 1943).

L'aile septentrionale est largement ruinée ; les ruines montrent, sans aucun doute, que la voûte fut rapportée sur le mur d'enceinte préexistant. On décèle, en effet, l'élévation primitive du mur d'enceinte, la voûte venant s'y coller. Le raccord entre les deux voûtes en berceau est contemporain de l'une et de l'autre. Il faut noter, à l'extrémité nord de la salle voûtée ouest, la présence de deux jours bas qui purent être des archères, malgré leur petite taille.

L'aile orientale demeure ; elle est aujourd'hui occupée en partie par des logements, en particulier dans sa partie sud. Ici encore, le bâtiment consiste en un rez-de-chaussée voûté en berceau brisé, de largeur moindre que le premier bâtiment (Photo 129).

Ces trois ailes étaient pourvues d'une terrasse sommitale, entourée par un parapet percé d'archères dont certaines demeurent. Il s'agit d'archères sous niches en arc segmentaire ; les fentes de tir sont dépourvues de plongée.

Les deux tourelles

L'enceinte est dotée, aux angles nord-ouest et sud-est, de deux échauguettes reposant sur deux saillants carrés par l'intermédiaire de consoles à deux niveaux de quart-de-rond moulurés. L'examen attentif des maçonneries montre, sans le moindre doute, que ces deux saillants carrés furent rapportés sur l'enceinte préexistante ; il n'existe, en effet, aucune concordance d'assises entre les unes et l'autre.

L'échauguette du nord-ouest, la mieux conservée, se présente comme une salle de tir rectangulaire voûtée d'arêtes, placée en aplomb de l'enceinte (Photo 130) ; elle est constituée par un appareil lisse de 0,3 à 0,35 mètres d'assise, à joints fins non beurrés, dont les assises inférieures sont posées en carreaux. Huit niches sont creusées dans cette échauguette, deux par face, au fond desquelles est percée une archère à ébrasement triangulaire, linteau supérieur évidé en demi-cône, peu profonde et sans plongée, et à côté de laquelle est ménagée, dans un retrait, une ouverture verticale et rectangulaire qui correspond certainement à un poste de tir. L'utilisation du même appareil que sur le couronnement de l'enceinte favorise l'hypothèse d'une phase de suélévation des remparts avec la mise en place d'échauguettes aux angles.

La tour maîtresse

(N&B46)

Ouvrage majeur et central de la place forte, la tour maîtresse se présente comme une construction rectangulaire d'environ 15 mètres sur 14 mètres ; elle est entièrement construite en moyen appareil assisé lisse de 0,4 mètres d'assise à joints fins non beurrés. Elle s'appuie à l'ouest sur la salle voûtée formant le front occidental ; en revanche, elle est indépendante des deux autres ailes longeant les courtines.

Le niveau 0

Le niveau inférieur est accessible depuis la cour par une porte au milieu de la façade orientale. Il est couvert de voûtes d'arêtes retombant sur des consoles et sur un pilier central carré ; il est percé de plusieurs baies rectangulaires placées en hauteur, qui ne semblent pas avoir résulté d'un élargissement. Seule la face ouest en était dépourvue, ce qui permet de penser que la tour maîtresse fut construite en même temps, ou après la salle voûtée de cette face.

Ce niveau est occupé (en 1995) par des habitants locaux bédouins, qui utilisent le local comme durent l'utiliser, quelques siècles auparavant, les tenants de la forteresse. L'espace est découpé par des tentures, permettant d'isoler des zones de vie différentes ; mais la salle sert de résidence multifonctionnelle.

Un dispositif particulier est à noter : un important contrefort couronné en glacis, en moyen appareil de 0,4 mètres d'assise a été plaqué contre le parement nord de la tour maîtresse, sur une quinzaine d'assises de hauteur et sur une largeur de cinq mètres environ.

Le niveau 1

Le premier étage est accessible aujourd'hui par deux escaliers. Le premier, évoqué plus haut, se trouve dans l'épaisseur du mur de la salle occidentale, partant de l'angle nord-ouest ; sa voûte rampante en berceau est constellée de marques de tâcherons chrétiennes (Photo 132). Elle débouche sur la terrasse ménagée au-dessus de la salle voûtée occidentale par une saillie de la voûte, comme si primitivement un second niveau avait été prévu au-dessus de cette terrasse.

Un second escalier, plus moderne, longe la face méridionale de la tour maîtresse, débouchant directement sur la terrasse au-dessus de la salle voûtée occidentale. De la terrasse, on accède directement à la porte du premier étage, certainement la porte principale de la tour, réservée à l'accès « noble ». Cette porte est ménagée dans une niche couverte d'un arc brisé, pourvu

primitivement de deux bancs latéraux ; la niche est percée, en partie supérieure, par deux conduits verticaux qui correspondent à un double assommoir (Photo 131).

La porte proprement dite est surmontée d'un linteau massif, surmonté d'une plate-bande formant décharge, en ménageant un léger interstice entre le linteau et la clef de l'arc de plate-bande. Au-dessus, le tympan est estampé en son centre d'une niche rectangulaire qui a pu contenir les armes ou le blason du constructeur (N&B47).

Cette porte donne accès à une salle approximativement carrée, au centre de laquelle se trouve un pilier carré aux angles abattus supportant les retombées des voûtes d'arêtes (Photo 133). Il n'est pas difficile de voir que ce haut espace était primitivement séparé verticalement en deux niveaux : on voit encore dans la maçonnerie les encoches des trous de boulins destinés à accueillir les poutres d'un plancher séparant niveau 1 et niveau 2.

La salle du niveau 1, ainsi limitée verticalement par son plancher, était largement ouverte sur l'extérieur par sept fenêtres rectangulaires assez spacieuses (Photo 134) ; côté sud, regardant l'entrée, trois archères à ébrasement simple et forte plongée permettaient de contrôler l'entrée de l'enceinte. Il s'agissait ici d'une salle résidentielle plus que défensive, en raison du nombre des ouvertures « civiles ».

Le niveau 2

Le niveau 2 était donc séparé du niveau 1 par un plancher dont demeurent les témoins. Son accès s'effectuait, très curieusement, depuis la terrasse de la salle voûtée occidentale : au débouché de l'escalier à marques de tâcheron, une porte est ménagée à angle droit dans la face de la tour, donnant accès à un escalier intramural montant aux niveaux supérieurs (Photo 132). Il n'existait pas, semble-t-il, de communication intérieure entre niveau 1 et niveau 2.

Ce niveau 2 était couvert par les voûtes d'arêtes mentionnées ci-dessus ; sur les deux axes de la tour, des doubleaux à profil rectangulaire retombaient par des consoles sur le pilier central et sur les faces intérieures. L'accès s'effectuait à l'ouest, par une porte ménagée dans la paroi de l'escalier intramural. La salle elle-même n'était pourvue que d'archères à ébrasement simple sans plongée, à l'exception de la face nord où se trouvait l'escalier.

Le niveau 3

Ce même escalier conduit à la terrasse. Celle-ci est aujourd'hui arasée ; cependant, Paul DESCHAMPS mentionne deux étages de défense sommitale : des archères sous niches en arc brisé surmontées par un chemin de ronde crénelé, sur le même schéma que les défenses sommitales de Şahyūn, Marqab, mais également Dimashq/Damas. Il évoque aussi une tourelle située à l'angle sud qui ne semble pas être de facture croisée. Aucune de ces structures n'est aujourd'hui conservée, mais une photographie ancienne de la tour maîtresse prise par Paul DESCHAMPS révèle clairement une construction rectangulaire posée sur la terrasse ⁽¹⁵⁾.

ANALYSE ARCHITECTURALE : LES PROGRAMMES

L'ensemble fortifié de Qal'at Yahmur détonne, par son programme, sur les deux grandes forteresses du *Crac* et de *Margat*. L'enceinte carrée de grand appareil rappelle les modes constructifs en usage dans la phase 2 du *Crac* ; en revanche, l'appareil de la tour-maîtresse semble attester d'une autre phase constructive, sans doute postérieure.

Une enceinte carrée en grand appareil

Ce qui frappe, au premier abord, dans cette fortification, est le plan centré, carré, dans lequel est pratiquée une porte charretière ; sans aucun doute, les deux tourelles rectangulaires flanquant deux des angles n'existaient pas à la date d'érection de cette enceinte.

La porte extérieure de l'enceinte carrée traduit, sans le moindre doute, les modes constructifs francs, mâtinés d'influences orientales : elle est surmontée d'un linteau, lui-même allégé par une plate-bande segmentaire située juste au-dessus. Un assommoir permet une défense de proximité. Comme on l'a vu à propos du *Crac*, ce genre de parements et de défenses peut être attribué sans équivoque à la seconde moitié du XII^e siècle.

⁽¹⁵⁾ Voir aussi [DUSSAUD, 1931 : pl.150]

Des salles voûtées le long de l'enceinte

Il ne fait guère de doute, en fonction de l'analyse archéologique, que la seconde phase, sans doute très rapprochée de la phase de construction de l'enceinte, fut celle de salles voûtées le long des courtines ouest, nord et est de l'enceinte. On a vu que ces salles sont sans doute postérieures à la construction de l'enceinte, en raison des témoins laissés en place par la ruine, voire des raccords de maçonnerie au sud-est.

Si cette hypothèse se révèle juste, Qal'at Yaḥmur aurait été constituée, après la construction de l'enceinte, par trois ailes voûtées en berceau brisé ; au nord et à l'est, les salles voûtées s'ouvraient vers la cour par des portes ou des arcades. En revanche, l'examen de la maçonnerie du mur interne de la salle occidentale ne paraît pas révéler la présence de telles arcades, comme si l'on avait prévu, dès la construction de cette salle, qu'une construction viendrait obturer cette face.

Quoi qu'il en soit, ce type de plan se rapproche de ceux des châteaux Hospitaliers décrits ici ; on aura l'occasion de revenir sur le concept de « halle sans fin » autour d'une cour intérieure.

La tour maîtresse

Il ne fait aucun doute, au plan archéologique, que la tour maîtresse de Qal'at Yaḥmur a été le dernier élément ajouté à la forteresse. Elle est conçue en fonction de la terrasse de la grande salle voûtée de l'aile occidentale ; son escalier menant du niveau 1 aux niveaux 2 et 3 est placé en fonction du débouché de l'escalier voûté à marques de tâcherons.

La domination du terroir

La tour de Qal'at Yaḥmur ne peut être comprise sans une référence à d'autres sites occupés par les Hospitaliers, loin des grandes forteresses, mais près des réalités socio-économiques. On ne peut comprendre cette tour sans prendre en compte la tentative de maîtrise des territoires par les Hospitaliers, reprenant les seigneuries constituées par les premiers chevaliers des Croisades.

La question majeure était, sans aucun doute, la capacité de maîtriser un territoire rural occupé en majorité par des Musulmans, tout en affirmant la primauté de la seigneurie franque. Il ne fait aucun doute que le « château » de Qal'at Yaḥmur appartient à cette veine de constructions, destinée à mettre en coupe réglée un terroir associé ⁽¹⁶⁾.

Les bâtiments de Qalansuwa

Il faut alors rechercher d'autres places rurales qui furent dotées d'éléments similaires. Le plus bel exemple est celui du village de Qalansuwa/*Calansue*, propriété des Hospitaliers à partir de 1128 ⁽¹⁷⁾. Dans ce village situé en Terre Sainte, les archéologues ont reconnu la présence d'une tour maîtresse carrée assez dénaturée, et de plusieurs bâtiments à rez-de-chaussée voûté. L'un d'entre eux présente encore l'aspect d'une *grande salle* à deux niveaux ; rez-de-chaussée comme premier étage sont voûtés d'arêtes retombant sur des piliers carrés.

Exactement comme à Qal'at Yaḥmur, il n'existe aucune communication entre le rez-de-chaussée et le premier étage ; chacun des niveaux possède son propre accès, et un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur permet de monter du premier étage à la terrasse sommitale. Les accès au rez-de-chaussée et au premier étage sont superposés ; celui du premier étage, ménagé sous une arcade brisée, est ménagé sous forme d'une porte à linteau soulagé par une plate-bande appareillée.

L'architecture de Qalansuwa est marquée par l'usage de l'appareil à bossages caractéristique de la fin du XII^e siècle ; il ne semble pas y avoir existé d'archères, les ouvertures étant toutes sous forme de jours à ébrasement triangulaires haut placés. Évidemment, ce bâtiment ne peut être comparé strictement à celui de Qal'at Yaḥmur ; cependant, les similitudes de programme sont importantes, et on ne peut les négliger.

Le voûtement de Qal'at Yaḥmur

Il est frappant de constater que l'étage supérieur de la tour de Qal'at Yaḥmur est voûté en quatre quartiers retombant sur un pilier central ; celui-ci est octogonal, grâce à des pans coupés, et les quatre voûtes d'arêtes sont séparées par des sortes d'arcs doubleaux retombant sur le pilier central. Ce type de voûtement sur pilier central n'est pas fréquent ; en revanche, il est intéressant de constater que le type de voûte, avec ces pseudo-doubleaux et ces piliers octogonaux, existe ailleurs. J'ai pu en

⁽¹⁶⁾ [BOAS, 1999].

⁽¹⁷⁾ [PRINGLE, 1986 : 41-58].

relever un exemple à Smar Jubail, au Liban, dans une petite église proche du château du même nom, à quelques kilomètres de Jubail/*Byblos/Giblet*. Elle n'est malheureusement pas documentée ⁽¹⁸⁾ ; la seule différence avec Yaḥmūr réside dans le fait qu'un tailloir sépare la partie inférieure de la partie supérieure. À cette différence près, la facture des piliers est identique, en particulier les quatre trompes permettant le passage du plan octogonal au plan carré supérieur, ainsi que les arcs doubleaux marquant la transition entre les quartiers de voûtes deux à deux. Aucun indice ne plaide pour une datation haute de cette église, d'autant qu'elle est accostée d'une chapelle plus ancienne, vraisemblablement romane ; sans doute doit-elle être attribuée au XIII^e siècle, sans que l'on puisse préciser. Le même genre de voûtement peut être reconnu à l'église Mar-Chalitta de Tannourine al-Fakwa, à une trentaine de kilomètres à l'est de Jubail ; ici encore, les colonnes carrées chanfreinées sont interrompues par des tailloirs, mais la structures des pseudo-doubleaux est identique ⁽¹⁹⁾.

Cependant, on ne pourrait en aucun cas limiter à des édifices chrétiens l'usage d'une telle disposition. Ainsi, à l'arsenal malheureusement disparu de Boṣrā, construit entre 1223 et 1240, le niveau 2 était couvert de douze voûtains d'arêtes retombant sur des piliers de plan carré aux angles abattus par des trompes ménagées sur au sommet de chaque pan coupé. Il n'existait pas à Boṣrā de doubleaux en saillie séparant les voûtains ; en revanche, la séparation entre voûtains était affirmée par des arcs de pierre de taille, doubleaux intégrés au nu des voûtes ⁽²⁰⁾. Ceci dénote, en fait, un effet de mode apparemment attribuable à la première moitié du XIII^e siècle, reconnaissable tant dans la construction chrétienne que dans la construction musulmane.

La présence d'archères dans la tour

Un autre élément datant consiste dans la présence d'archères nombreuses ménagées dans les murs de la tour. En raison de la faible épaisseur des murs, il s'agit d'archères à ébrasement simple. On note leur forte plongée ; et, au demeurant, on remarque aussi qu'elles s'accompagnaient de fenêtres rectangulaires. Il ne s'agissait donc nullement de fentes de jour, mais bien d'embrasures de tir pour armes à corde (N&B47).

Cette présence d'archères véritables permet de distinguer nettement la tour maîtresse de Qal'at Yaḥmur d'autres tours rectangulaires du Moyen-Orient : il convient, en particulier, de se référer aux exemples cités par D.PRINGLE lorsqu'il étudia la tour de Burj al-Āḥmar ⁽²¹⁾. Les dispositions architecturales de Qal'at Yaḥmur sont en décalage de plusieurs décennies par rapport aux tours maîtresses que cet auteur a étudiées, tout particulièrement au plan des archères, qui se substituent ici à des fentes de jour haut-placées.

⁽¹⁸⁾ Visite mai 2000. [PRINGLE, 1998] ne la mentionne pas. Elle est citée dans [NORDIGUIAN, VOISIN, 1999 : 353] de façon totalement accessoire, sous le vocable de Mar-Nohra.

⁽¹⁹⁾ [NORDIGUIAN, VOISIN, 1999 : 181] fournissent une photographie intérieure de l'édifice, qui n'est pas répertorié dans la liste finale, malheureusement.

⁽²⁰⁾ [YOVITCHITCH, 2001 : pl.20].

⁽²¹⁾ [PRINGLE, 1986].